

MÉMOIRE



CHAMBRE DE COMMERCE
ÎLES DE LA MADELEINE

LA CHAMBRE DE COMMERCE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

PRÉSENTÉ AU

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

MAI 2004

AVANT-PROPOS

La Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine souhaite remercier le gouvernement et le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de cette opportunité d'intervenir et de prendre position sur l'avenir de l'exploration gazière et pétrolière dans le Golfe Saint-Laurent et sur la manière d'en accroître les retombées positives sur le développement économique des Îles-de-la-Madeleine. Notre document s'est appuyé sur les réflexions et les témoignages d'un groupe de travail composé de gens d'affaires.

Tout d'abord, mentionnons que nous convenons de l'importance et de la pertinence de tenir une consultation sur l'avenir de l'exploration gazière et, par le fait même, de prendre conscience du rôle et des impacts sur le développement économique et social du Québec et plus particulièrement de la région des Îles-de-la-Madeleine, tout en profitant de cette occasion pour en signaler au passage leurs points forts et les défis qu'ils auraient à relever.

C'est pour soutenir ces rôles, dans le contexte des défis économiques et démographiques qui nous interpellent et de l'évolution constante des besoins des entreprises en matière d'énergie, qu'il nous apparaît important qu'un tel exercice soit amorcé.

La Chambre croit toutefois que le gouvernement serait mal avisé de transformer cette nécessaire réflexion en un exercice plus laborieux, dont l'objectif ultime serait de mettre en péril l'une ou l'autre des composantes actuelles de l'économie madelinienne .

Nous sommes convaincus que c'est seulement par une approche globale et une vision d'ensemble de l'exploration et l'exploitation gazière dans le golfe Saint-Laurent que le Québec pourra améliorer son potentiel de manière à ce qu'il corresponde davantage aux besoins des citoyens et des entreprises, en termes de savoir être et de savoir faire, et ce, pour le bénéfice de la population de chacune des régions, le tout en tenant compte de nos ambitions et de notre richesse collective.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
I. INTRODUCTION	
1.1- Présentation de la Chambre	6
1.2- Objectifs	7
1.3- Résultats attendus	8
II. LES RETOMBÉES POUR LE MILIEU	
2.1- En association avec le milieu	10
2.2- Les opportunités à saisir	11
2.2.1- Les nouveaux emplois	
2.2.2- Les nouvelles entreprises	
2.2.3- De nouveaux créneaux	
III. L'INDUSTRIE TOURISTIQUE	
3.1- La protection de l'archipel	13
3.2- La fragilité de l'industrie	13
IV. L'INDUSTRIE DES PÊCHES	
4.1- La sauvegarde des fonds marins	15
4.2- L'accessibilité aux zones de pêches	15
V. LES REDEVANCES	
5.1- Un partage équitable	18
5.2- Un outil de développement pour le milieu	18
VI. CONCLUSION	20

INTRODUCTION

1.1- PRÉSENTATION DE LA CHAMBRE

Le mouvement des Chambres de commerce est avantageusement connu au Québec. Bien que hiérarchisé dans sa structure, ce mouvement laisse aux chambres locales le loisir de poursuivre leurs activités propres en fonction de leurs orientations, de leurs objectifs et des particularités du milieu où elles interviennent. Ces activités s'articulent cependant autour de la mission commune des chambres de commerce; *il s'agit d'un regroupement volontaire de gens préoccupés par le développement économique, civique et social de leur territoire.*

L'énoncé même de cette mission assure aux chambres de commerce une large structure de représentation; si le milieu des affaires y est très présent, elles comptent aussi une importante proportion de membres en provenance des milieux professionnels et institutionnels qui peuvent tout aussi bien y faire valoir leurs préoccupations et y travailler sur le développement de leur communauté.

Le mouvement provincial des chambres de commerce, dont le porte-étendard est la Fédération des chambres du commerce du Québec, compte plus de 50 000 membres, regroupés autour de 170 chambres locales. En outre, 25 regroupements régionaux, sous la désignation de chambres régionales, permettent d'assurer la poursuite d'objectifs particuliers qui collent à la réalité économique et sociale des régions.

La Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine, malgré sa petite taille, compte parmi les plus dynamiques au Québec. L'organisation est dotée d'une structure permanente et près de 250 personnes et entreprises en font partie en tant que membres actifs.

Chaque année, la Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine organise de nombreuses activités telles que conférences, colloques ou ateliers, séminaires de formation et autres.

La Chambre agit donc en tant que mobilisateur, en initiant des actions orientées vers le développement économique. Elle œuvre à la promotion de la formation, considérée comme essentielle à la croissance économique de la région. Le milieu des affaires y trouve une tribune privilégiée pour des relations et des échanges profitables. Toutes ses actions tirent leur légitimité des consultations qu'elle mène auprès de ses membres et les décisions émanant des instances mises en place à cet effet se fondent toujours sur le consensus le plus large possible des personnes qu'elle représente. La Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine, enfin, est particulièrement préoccupée par la promotion industrielle et commerciale, de même que par l'amélioration des conditions de croissance, de développement et d'implantation des entreprises.

1.2- OBJECTIFS

Au fil des ans, alors que différents projets d'exploration gazière et pétrolière ont été réalisés dans l'archipel et ses environs, la Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine a toujours été anxieuse pour tout ce qui touche la préservation de son milieu unique et fragile.

Ces dernières années, les différents projets sur la table nous interpellent encore plus directement puisqu'ils se font dans les limites mêmes de notre territoire ou des fonds marins et des eaux qui nous ceignent. Il est bien normal que la population ait l'épiderme plus sensible maintenant.

La Chambre de commerce des Îles recherche avant tout à connaître les véritables enjeux qui guetteront l'archipel, non pas pendant une phase exploratoire mais bel et bien lors de l'exploitation. Pour les Madelinots, la question est la suivante : le jeu en vaut-il la chandelle ? Là est toute la question qui interpelle chacun des résidents de l'archipel.

La Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine a donc orienté son mémoire dans cette perspective, afin de bien cerner les points qui nous semblent importants à considérer dans l'avenue de l'exploitation gazière ou pétrolière. Comme les premières indications des différents promoteurs nous laissent entrevoir l'exploitation gazière dans les zones limitrophes de l'archipel, nous considérerons seulement cet aspect dans notre mémoire.

1.3- RÉSULTATS ATTENDUS

La Chambre sait très bien que la balance énergétique du Québec peut-être avantagée par la découverte et l'exploitation d'hydrocarbure. Les différentes sources confirment que les différents gisements recensés à fort potentiel se retrouvent à proximité des Îles-de-la-Madeleine. Nous croyons donc que nous sommes les principaux acteurs de ce scénario. Nous ne voulons pas avoir des rôles de soutien mais être les têtes d'affiche. Il est primordial que la population locale soit intégrée à tout développement de l'industrie gazière et pétrolière dans le Golfe Saint-laurent puisque nous sommes ses résidents permanents.

La Chambre interpelle le BAPE afin que ce dernier puisse faire entendre au Gouvernement québécois les préoccupations madeliniennes et les enjeux associés à une communauté comme la nôtre. Notre étroitesse territoriale, notre situation géographique, notre fragilité environnementale sont autant d'éléments qui se doivent d'être considérés dans toute cette démarche.

La Chambre de Commerce des Îles tient évidemment à saisir toutes les opportunités pour que son milieu se développe et connaisse une vitalité économique soutenue. Néanmoins, le tout doit se faire dans la perspective d'un développement durable et qui ne mettra pas en péril les autres activités économiques de l'archipel. Nous devons donc être conséquent dans nos décisions et nos actes. Pour la Chambre de commerce des Îles l'exploitation gazière pourrait se faire, mais pas à n'importe quel prix! Nous tenterons de mettre en lumière les conditions que nous trouvons comme essentielles avant de se lancer dans des phases d'exploitation au cours des prochaines années.

LES RETOMBÉES POUR LE MILIEU

2.1- EN ASSOCIATION AVEC LE MILIEU

Un projet d'exploration gazière est immédiatement suivi d'une montée aux barricades des groupes environnementaux. Ces derniers sont, de par leurs vocations et orientations, contre tous les projets qui sont susceptibles d'avoir des impacts négatifs sur la qualité de l'environnement. Il est donc primordial que notre communauté soit très bien informée des aboutissants tout au long du projet. La population devrait également être appelée à se prononcer afin de bien sentir le pouls de cette dernière sur tout projet qui peut amener des bouleversements profonds dans les habitudes de vie quotidienne d'une collectivité maritime comme la nôtre.

Par contre, il ne faut pas se laisser emporter par une campagne de désinformation tentant de discréditer les différents interlocuteurs. Une information publique et bien étoffée est nécessaire à la compréhension du dossier, et ce, de sources fiables et impartiales. Il est présentement très difficile de mettre en lumière les informations glanées ici et là. Une sorte d'opposition entre les camps du pour et du contre fait en sorte que les informations de l'un sont démenties par l'autre et vice-versa. Vous comprendrez qu'il est très malaisé de se faire une tête dans de pareilles circonstances.

Les enjeux associés à un projet majeur comme l'exploitation du gisement de « Old Harry¹ » paraissent être très lucratives pour la compagnie à qui appartient le gisement et au niveau gouvernemental avec les redevances. Pour qu'une communauté se sente impliquée elle doit bénéficier d'une part importante des retombées économiques d'un tel projet.

De manière à y trouver son compte, la population des Îles-de-la-Madeleine doit donc être impliquée dans toutes les facettes du projet. Il s'agit d'une condition sine qua none pour une éventuelle exploitation. On devrait donc trouver des résidents de l'archipel à toutes les étapes et au sein des différents acteurs qui verront à identifier et analyser les impacts sur le milieu, les retombées possibles tout comme la recherche de personnel qualifié.

¹ Potentiel estimé de 4 à 5 trilliards de pieds cubes de gaz, source Corridor resources

2.2- LES OPPORTUNITÉS À SAISIR

La Chambre de Commerce des Îles estime que plusieurs opportunités d'affaires pourront être saisies par les entreprises de l'archipel dans une perspective d'exploitation d'un gisement à proximité de l'archipel. Cet aspect d'ordre économique viendra après que les différents éléments dits négatifs (impacts environnementaux, pollution visuelle, développement durable, etc.) auront été annihilés.

2.2.1- LES NOUVEAUX EMPLOIS

Néanmoins, en se fiant aux différents autres projets réalisés en Amérique du Nord, ces dernières années, on peut affirmer sans se tromper que des retombées majeures en terme d'emploi ont été enregistrées dans les différentes collectivités où des projets d'exploitation ont été réalisés. De manière à maximiser les retombées économiques et l'embauche locale, des dispositions doivent être prises au niveau québécois de manière à offrir des possibilités réelles et équitables à toutes les entreprises madeliniennes. De plus, on doit imposer à l'exploitant d'accorder une priorité à la main-d'œuvre locale, tant pour la formation que pour l'embauche.

2.2.2- LES NOUVELLES ENTREPRISES

La Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine est très concernée par le développement futur de nouvelles entreprises. Dans la même ligne de pensée que pour les nouveaux emplois, la Chambre souhaite voir être mis de l'avant des mécanismes qui permettront aux entreprises locales de se développer sur de nouveaux axes associés à l'industrie gazière. Les entreprises locales devront également être mises à contribution afin de maintenir un développement en harmonie avec la communauté d'affaires madeliniennes.

2.2.3- LES NOUVEAUX CRÉNEAUX

Il apparaît évident que l'arrivée d'une nouvelle source d'énergie, tel que le gaz naturel, permettra un développement accru de nouvelles entreprises. Par le passé, différents projets ont été mis sur les tablettes en raison de leur côté trop énergivore pour la centrale thermique d'Hydro-Québec. Une nouvelle source d'énergie pourrait à la fois servir de combustible pour la centrale thermique ou encore être directement consommé par les industries nécessitant un approvisionnement énergétique soutenu.

L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

3.1- LA PROTECTION DE L'ARCHIPEL

L'essor marqué de la destination des Îles-de-la-Madeleine sur l'échiquier des destinations du Québec et des Maritimes ne s'est pas fait sans effort. D'immenses efforts de mise en marché ont permis à l'archipel de se forger une image de marque comme destination vacances.

La destination des Îles-de-la-Madeleine a toujours, depuis ses premiers balbutiements médiatiques aux campagnes publicitaires structurées des dernières années, jouer la carte de ses attraits naturels : Les couleurs variées des panoramas, l'omniprésence lagunaire, le relief même de l'archipel combiné à ses vents omniprésents et son mode de vie ancestrale axée sur l'exploitation de la mer ont toujours été la principale richesse de l'industrie touristique. Il faut bien comprendre qu'un élément qui viendrait affecter un des maillons de cette chaîne aurait un effet désastreux sur tout l'ensemble.

Sans tomber sous un angle caricatural du milieu, la destination des Îles demeure populaire de par la singularité de son milieu, sa vie maritime et ses attraits uniques. Modifier radicalement une facette serait très néfaste à très court terme pour l'industrie.

3.2- LA FRAGILITÉ DE L'INDUSTRIE

Lorsqu'on regarde les différents joueurs qui interviennent dans les mêmes marchés que nous, il est facile de constater que les Îles ne font pas le poids devant l'Île du Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et les États de la Nouvelle-Angleterre. Les moyens dont disposent ces joueurs font en sorte que jamais nous ne pourrions les battre médiatiquement. Nous n'en n'avons pas les moyens financiers!

Il est donc primordial de conserver les quelques avantages que nous avons réussi à donner à notre destination. La notoriété que les Îles ont acquise au fil des ans comme destination de choix est très fragile. Il est malaisé de définir les impacts négatifs qui surgiront avec l'entrée en exploitation d'une plate-forme de forage. Dans une perspective d'exploitation gazière, il est crucial de maintenir les opérations au large des Îles, de manière à séparer le milieu physique des Îles et celui des opérations d'exploitation; afin de préserver le plein potentiel touristique de l'archipel.

L'INDUSTRIE DES PÊCHES

4.1- LA SAUVEGARDE DES FONDS MARINS

Si une considération doit primée entre toutes, c'est bien la pérennité des fonds marins qui doit être la priorité absolue. La population de l'archipel a toujours tiré sa subsistance des richesses de la mer depuis des siècles et tout semble indiquer que nous désirons le faire encore pour longtemps.

Dans le rapport des experts, au niveau de l'exploration sismique, on semble tendre à se positionner pour dire que les relevés ont peu d'impact sur l'environnement. Du moins, on souligne que des recherches approfondies sur le sujet devraient se faire en simultanées des levées. Des résultats plus poussés seront donc connus après...

En ce qui concerne l'exploitation gazière, les pêcheurs ne peuvent se permettre une attitude semblable. Des preuves en béton doivent être clairement démontrées pour que les activités de pêches futures ne subissent les effets pervers de mauvaises décisions antérieures.

Notre communauté a été durement touchée par les différents moratoires sur les poissons de fonds. Il ne faut surtout pas anéantir nos autres pêches qui demeurent lucratives. L'exploitation gazière soulève encore beaucoup trop de questions sans réponses pour que les pêcheurs puissent être rassurés sur le fait que la mer continuera à les faire vivre en cohabitation avec un gisement gazier à proximité de leurs fonds de pêches.

La communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine dépend majoritairement de l'ensemble des activités de l'industrie des pêches pour assurer sa survie. Un emploi sur deux est directement lié à la pêche. Il est donc utopique de croire que l'exploitation gazière pourrait se faire sans l'assentiment des pêcheurs du Golfe Saint-laurent, et plus particulièrement de ceux de l'archipel.

4.2- L'ACCESSIBILITÉ AUX ZONES DE PÊCHES

Les différentes flottilles de l'archipel sillonnent les eaux du Golfe dans tous les sens. Un projet d'exploration ou d'exploitation gazière ne peut se faire sans que les pêcheurs soient interpellés.

Ces derniers sont effectivement les mieux placés pour identifier et déterminer les différents endroits et périodes qu'ils y oeuvrent dans l'exercice des levées sismiques. En ce qui a trait à une éventuelle exploitation, cette dernière ne pourrait se situer en mer dans un endroit qui fait partie intégrante des zones historiques des pêcheurs Madelinots. De manière à atténuer son impact négatif sur les activités de pêches, elle devrait au préalable faire l'objet de consultation auprès de ceux-ci.

Le développement de l'exploitation gazière ne doit en aucun cas se faire au détriment de l'industrie des pêches. Ces derniers doivent avoir l'assurance qu'ils conserveront

l'accessibilité à leurs différentes zones de pêches. Non seulement doivent-ils avoir cette assurance, mais de surcroît ils doivent avoir la certitude que l'exploitation n'aura aucun effet négatif sur les fonds marins et sur les différentes espèces qui les habitent. Ces éléments étant essentiels afin de ne pas mettre en péril la qualité des eaux qui ceinturent l'archipel et du même souffle les différentes espèces qui s'y nourrissent, s'y reproduisent ou y vivent en permanence.

LES REDEVANCES

5.1- UN PARTAGE ÉQUITABLE

La Chambre de commerce des Îles n'a pas de véritable moyen afin de déterminer quelles devraient être les redevances équitables pour chacun des paliers de gouvernement. Néanmoins, nous croyons que le palier local devrait également avoir droit au chapitre.

Comme ce dernier est en première ligne et doit répondre aux besoins des différents intervenants, il nous semble normal qu'il puisse y retirer un certain avantage financier. C'est pourquoi il nous paraît sage d'attribuer un pourcentage des redevances aux collectivités directement concernées par l'entrée en vigueur d'exploitation de gisements gaziers.

5.2- UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT POUR LE MILIEU

Au contraire d'une fermeture de mine qui laisse un village fantôme lors de la fin de la période d'exploitation, la Chambre recommande qu'un plan de fermeture soit adapté à même les redevances perçues localement, et ce, de manière à assurer une transition plus harmonieuse après la période d'exploitation du gisement gazier.

Cette façon globale d'envisager la problématique en amont plutôt qu'en aval serait plus acceptable par le milieu et surtout plus garante d'un développement durable. Les argents ainsi amassés tout au long de l'exploitation servirait dans un Fonds de développement local avantageux pour la communauté. Les balises et spécificités du fonds étant à déterminer ultérieurement.

CONCLUSION

CONCLUSION

La richesse collective, la prospérité des individus et celle de nos entreprises sont plus que jamais tributaires de sources d'énergie efficaces et fiables que requiert une société qui progresse grâce à la croissance et à l'innovation.

C'est pour ces raisons que la consultation sur l'exploration et l'exploitation gazière aux yeux du milieu des affaires que nous représentons et à ceux de chacun des habitants des Îles-de-la-Madeleine a été si captivante. Un approvisionnement énergétique est incontournable pour les espoirs de notre communauté fortement secouée par les soubresauts économiques et les perspectives démographiques qui nous privent des ressources nécessaires à notre plein épanouissement.

C'est donc, sans hésitations, que la Chambre de commerce des Îles demande au gouvernement de maintenir ses efforts pour la mission dont il a la charge : la mise en valeur du potentiel pétrolier et gazier de l'est du Québec, en toute sécurité et sans danger pour l'environnement, afin de diversifier l'approvisionnement du Québec en énergie et de stimuler l'économie des régions.

Par ailleurs, la Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine plaide en faveur d'une approche concertée des différents niveaux afin que le Gouvernement consulte les ministères, organismes, autres groupes d'intervenants et le public pour connaître leur opinion avant de prendre ses décisions futures.

L'avenir économique ainsi que toute la balance énergétique du Québec reposent plus que jamais, sur la souplesse des partenaires et sur leur volonté et leur capacité de revoir et d'adapter leurs services et leurs manières de faire en regard des intérêts et impératifs des différentes communautés touchées. En ce sens, la Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine, par ses membres, est un partenaire de premier ordre pour accroître les liens entre le Gouvernement et celui du monde madelinot des affaires.

Mémoire déposé par

La Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine
735, chemin Principal, bureau 103
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1G8
Téléphone : (418) 986-4111
Télécopieur : (418) 986-4412
Site Internet : www.ccim.qc.ca

Le mémoire sera présenté au BAPE par

Pierre Proulx, directeur général
Courriel : p.proulx@ccim.qc.ca